

LA GESTION DE TERROIRS AU BURKINA FASO

La gestion traditionnelle de l'espace et des ressources naturelles en zone sahélienne permettait de maintenir un équilibre précaire entre la population, ses besoins, et les ressources naturelles disponibles.

Plusieurs facteurs ont contribué à rompre cet équilibre, dont l'augmentation de la population, l'accroissement et la diversification des besoins, l'urbanisation, l'exode rural et les changements climatiques.

Les systèmes de production traditionnels apparaissent désormais inappropriés pour faire face à ces changements; certaines techniques de production semblent inadéquates et peu efficaces pour répondre aux nouveaux problèmes agroécologiques qui se posent. Une agriculture et un élevage intensifs, des défrichements nouveaux au détriment de la forêt, une surexploitation des ressources naturelles et l'occupation non concertée de l'espace contribuent à détruire progressivement l'écosystème. Les productions ne suffisent plus à répondre aux besoins, d'où un déficit conjoncturel qui a tendance à devenir chronique.

Face à cette situation, plusieurs pays sahéliens, et notamment le Burkina Faso, ont adopté une politique de gestion de terroirs et d'aménagement de l'espace pour créer un cadre de référence global qui permette de structurer et de justifier l'ensemble des actions entreprises, aussi bien en matière de développement économique et de sauvegarde de l'environnement qu'en matière de protection et de régénération du potentiel des ressources ou d'intensification de la production. ■■■▶



La population de Ziou participe avec entrain à la construction d'un bureau pour le responsable-vulgarisation.

Pourquoi la gestion de terroirs?

Le terroir villageois est constitué par l'ensemble des terres dévolues à un groupe d'habitants spécifiques, selon la coutume, qui les exploitent à leur façon pour répondre à leurs besoins, et ce dans tous les domaines, soit l'alimentation, la santé, l'habitat, etc. Pour gérer ces ressources en fonction de leurs besoins actuels et futurs, les agriculteurs et les éleveurs, par exemple, doivent établir un bilan des ressources, compte tenu de leur potentiel et de leur état, pour juger de leur capacité à répondre à ces besoins.

Pour ce faire, il est indispensable de connaître, de quantifier et d'évaluer les besoins actuels et futurs, les productions nécessaires et les ressources potentielles afin de pouvoir fixer le niveau des productions sans affecter le potentiel des ressources, notamment l'eau et le sol. Pour quantifier les ressources disponibles, dont le sol en particulier, à une communauté villageoise, il faut délimiter de façon précise le terroir où elles se trouvent.

Gestion de terroirs de la province de Nahouri

C'est dans ce cadre général de développement que le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'ACDI et de l'agence d'exécution du projet – la firme montréalaise *Agritecsult* – s'est joint aux efforts du gouvernement burkinabé pour appuyer la gestion de terroirs dans la province de Nahouri.

Depuis deux ans, l'approche « gestion de terroirs » du Projet Nahouri, orientée en priorité vers la production agricole et la protection des ressources naturelles, a pris en compte dès le départ les besoins prioritaires des villageois pour tenter, en concertation avec les intervenants concernés, dont les villageois eux-mêmes, d'y apporter des réponses ■■■▶

Photos : Gracieneté de Tecstult Inc.